



**Avis de la CRAT relatif à la demande de permis de lotir dit
« Site du Corbeau » à GRACE-HOLLOGNE**

Conformément à l'article R.82 du Livre I^{er} du Code de l'Environnement, l'avis de la Commission régionale d'aménagement du territoire (CRAT) porte sur :

- le projet au regard des objectifs définis par l'article 1^{er}, §1^{er}, alinéa 2 du CWATUP ;
- la qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement.

1. CONTEXTE DU PROJET

<u>Breve description du projet</u> :	Lotissement de 138 lots destinés à la construction de maisons unifamiliales et de 9 lots destinés à l'implantation d'habitats collectifs sur une superficie totale de 12,6 hectares
<u>Demande</u> :	Permis de lotir
<u>Localisation</u> :	entre la rue Paul Janson et la rue Jean Volders, sur le site du terriil du Corbeau, à Grâce-Hollogne
<u>Situation au plan de secteur</u> :	Zone d'aménagement communal concerté et zone d'habitat
<u>Demandeurs</u> :	s.a. Charbonnages Gosson-Kessaes
<u>Auteur de l'étude</u> :	Pluris
<u>Autorité compétente</u> :	Collège communal de Grâce-Hollogne
<u>Date de réception du dossier</u> :	16 octobre 2009

2. AVIS

2.1. Avis sur le projet au regard des objectifs définis par l'article 1^{er} du CWATUP

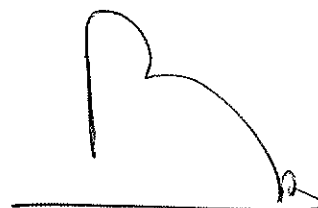
La CRAT remet un avis favorable sur le projet tel que présenté.

La CRAT réitère toutefois sa remarque émise dans son précédent avis sur ce dossier (Réf. : 08/CRAT A.737-AN) qui consiste à attirer l'attention sur le caractère isolé des deux zones constructibles des lots n°9 et 10 et qu'il serait plus judicieux de les regrouper en vue d'y construire un petit immeuble de manière à avoir une meilleure articulation des implantations autour du cul-de-sac.

Elle s'étonne également que le projet de lotissement prévoit la construction d'un immeuble sur le lot n°53 implanté en zone d'équipements communautaires et de services publics au plan de secteur.

2.2. Avis sur la qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement

La CRAT estime que l'étude d'incidences sur l'environnement est de bonne qualité.



Philippe BARRAS,
Président